

BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DECEMBRE 2018-JANVIER 2019



Points saillants :

- Ressources en pâturage notées suffisantes sur la majeure partie des sites sentinelles ;
- Anomalie très déficitaire de l'accessibilité à l'eau de surface sur une grande partie de la zone agrosylvopastorale ;
- Concentration moyenne du bétail dans les régions de Saint-Louis, Matam et Tambacounda ;
- Arrivée précoce de troupeaux Mauritaniens dans la région de Saint-Louis ;
- Arrivée précoce du bétail dans le sud de la zone agropastorale du Ferlo ;
- Etat d'embonpoint bon pour les petits et grands ruminants ;
- Signalisation de nombreux cas de feux de brousse de tailles importantes ;
- TDE toujours favorables aux éleveurs.

BULLETIN DE SURVEILLANCE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU SENEGAL N°4- FEVRIER 2019

Ce bulletin de surveillance de la zone agrosylvopastorale du Ferlo entre dans le cadre du projet d'appui à la préparation et au renforcement des capacités de réponses aux risques de catastrophes naturels, et de leurs conséquences sur la sécurité nutritionnelle et alimentaire au Sénégal. Ce projet est mis en œuvre par Action contre la Faim en collaboration avec le Réseau Billital Maroobé (RBM) et le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) pour appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La validation du bulletin est assurée par le Comité National Technique du SAP qui regroupe plusieurs sectoriels, ONG et Associations de Consommateurs.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale du RBM et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 30 sites sentinelles répartis sur 14 départements qui composent la zone agrosylvopastorale des régions de Louga, de Matam, de Saint-Louis, de Kaffrine et de Tambacounda. Chaque site sentinelle est sous la responsabilité d'un relais du RBM, qui est chargé de collecter à fréquence hebdomadaire les informations sur les ressources pastorales. Les questionnaires sont transmis sous forme de message téléphonique, et une plateforme de service internet permet de centraliser les données collectées. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique.

Les données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info, concernent les anomalies d'accessibilité à l'eau de surface. L'anomalie de l'accessibilité à l'eau de surface est calculée par le programme HydroGenerator qui compare la présence d'eau de surface détectée par satellite avec la moyenne de l'ensemble des années depuis 1998.

Pâturages

Sur la période Décembre-Janvier, les ressources en pâturages sont notées de manière générale suffisantes sur l'ensemble de la zone agropastorale du Ferlo à l'exception des sites de Dodel et Galoya dans la région de Saint-Louis, Darou mousty et Wendou loubel dans la région de Louga où, elles restent moyennes. Elles sont insuffisantes dans la commune de Nabaji-civol dans la région de Matam où le stock est quasiment fini. Les stocks de pâturages sont cependant très suffisantes dans les sites de Dolly, Dahara Thiamène, Téssékéré, Labgar, Diwanne Thionokh dans la région de Louga et dans les sites de Niassanté et Ndiayagal (Diama) dans la région des Saint-Louis. La tendance générale est une diminution précoce des ressources en pâturage dans les régions de Matam et Tambacounda et Saint-Louis.

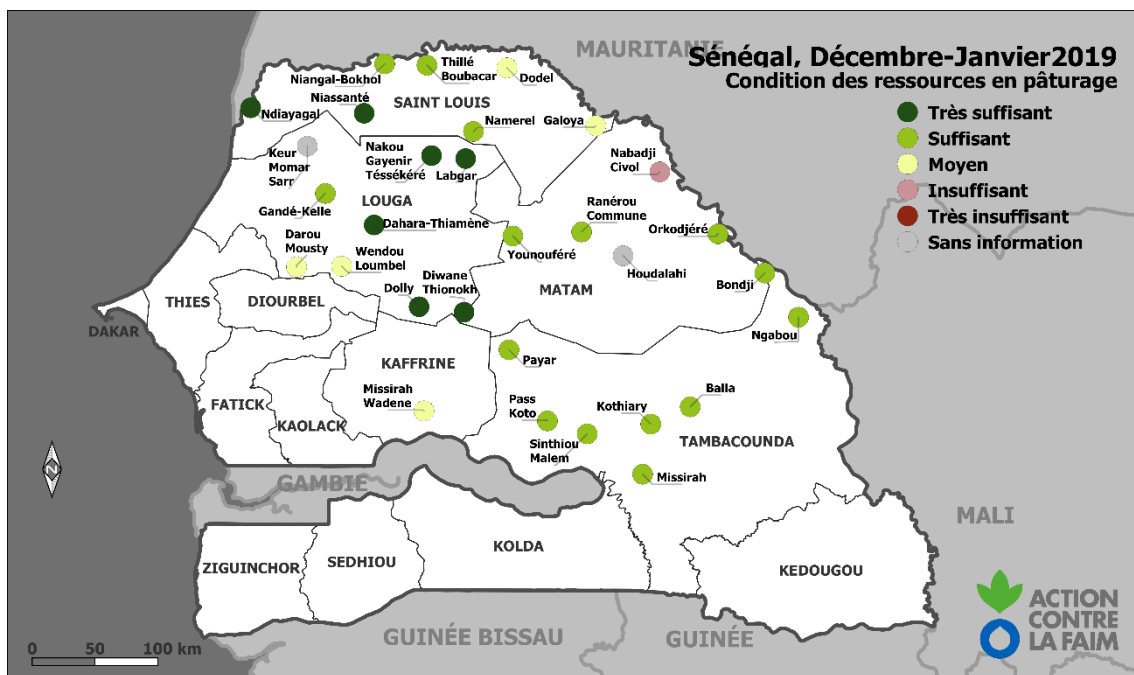


Figure 1- Situation des ressources en pâturage enregistrée en Décembre -Janvier 2019 sur le Sénégal

Ressources en eau

Sur la période de décembre-janvier, les données satellitaires issues de l'HydroGenerator montrent une accessibilité très faible à l'eau de surface au niveau de la zone agrosylvopastorale du Ferlo (Figure 2). Les eaux de surface ont considérablement diminué à l'exception d'une partie de la zone nord de la région de Louga (le lac de Guiers) et le long du Fleuve Sénégal de Saint-Louis à Bakel.

Au niveau des sites de surveillance pastorale, la disponibilité des ressources en eau a diminué par rapport à la période novembre-octobre, même si elle est notée suffisante de

BULLETIN DE SURVEILLANCE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU SENEGAL N°4-
FEVRIER 2019

manière générale (Figure 3). Au niveau des sites de Dodel dans la région de Saint-Louis, Bondji et Missira wadène respectivement dans les régions de Tambacounda et Kaffrine la disponibilité des ressources en eau est notée moyenne.

Cette diminution précoce des ressources en eau dans la zone agropastorale s'explique par l'anomalie très déficitaire observée durant la période de l'hivernage 2018 (voir bulletins antérieurs).

Les forages ont été les principales sources d'abreuvement du bétail. L'usage des mares a très largement diminué globalement dans la zone agropastorale du Ferlo, à l'exception des sites de d'Okodjéré et Ranerou commune dans la région de Matam et Dodel dans la région de Saint-Louis (Figure 4).

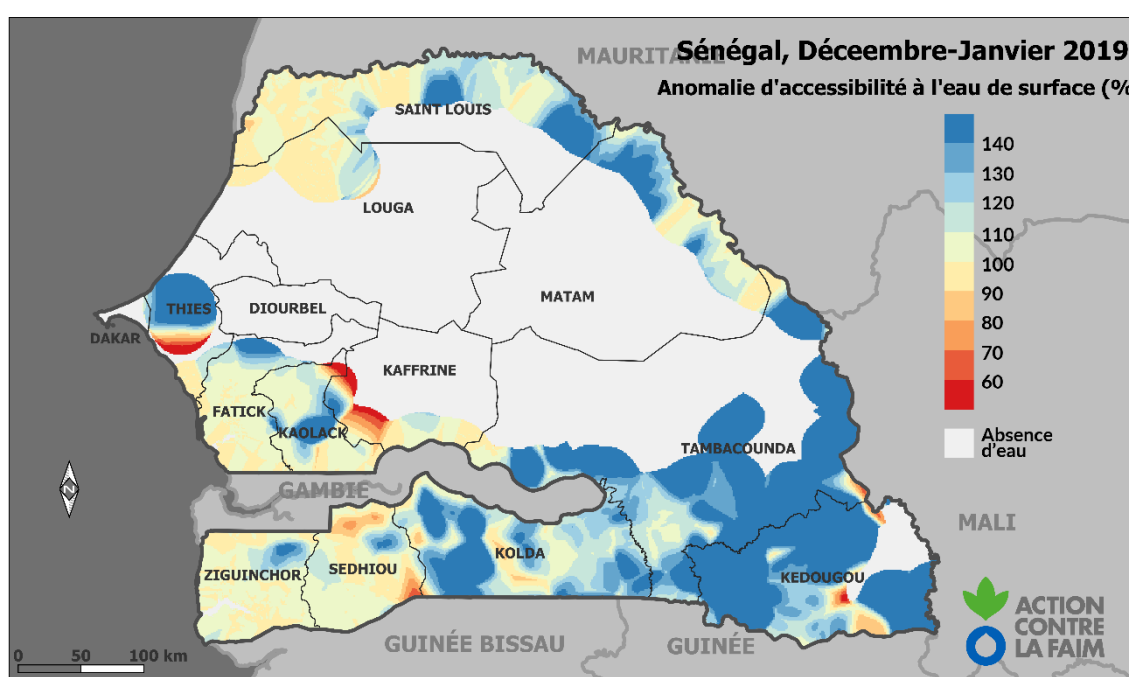


Figure 2- Anomalie de l'accessibilité à l'eau de surface en Décembre -Janvier 2019 sur le Sénégal

BULLETIN DE SURVEILLANCE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU SENEGAL N°4-
FEVRIER 2019

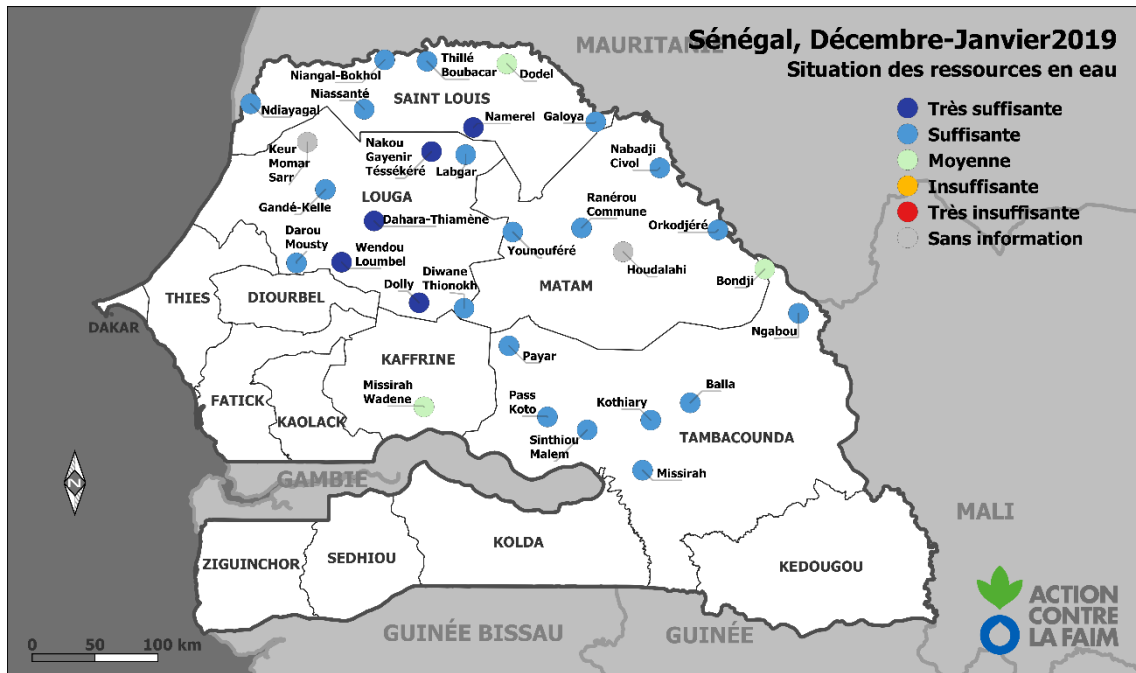


Figure 3- Situation des ressources en eau enregistrée en Décembre-Janvier 2019 sur le Sénégal

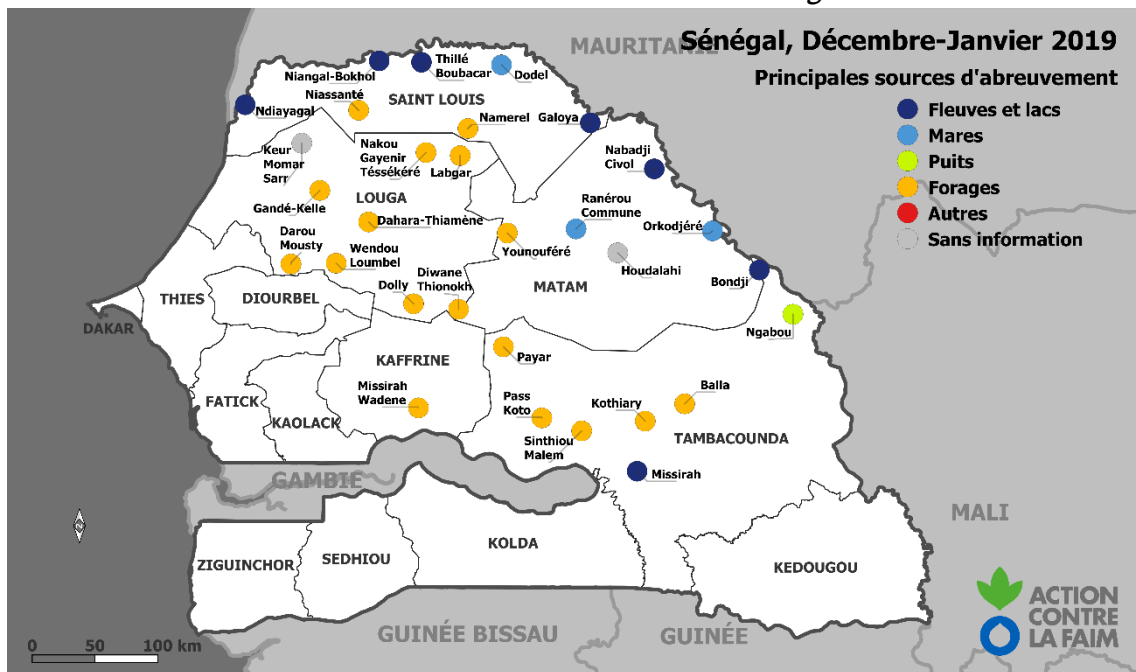


Figure 4- Principales sources d'abreuvement utilisées en Décembre-Janvier 2019 sur le Sénégal

Concentration et mouvements

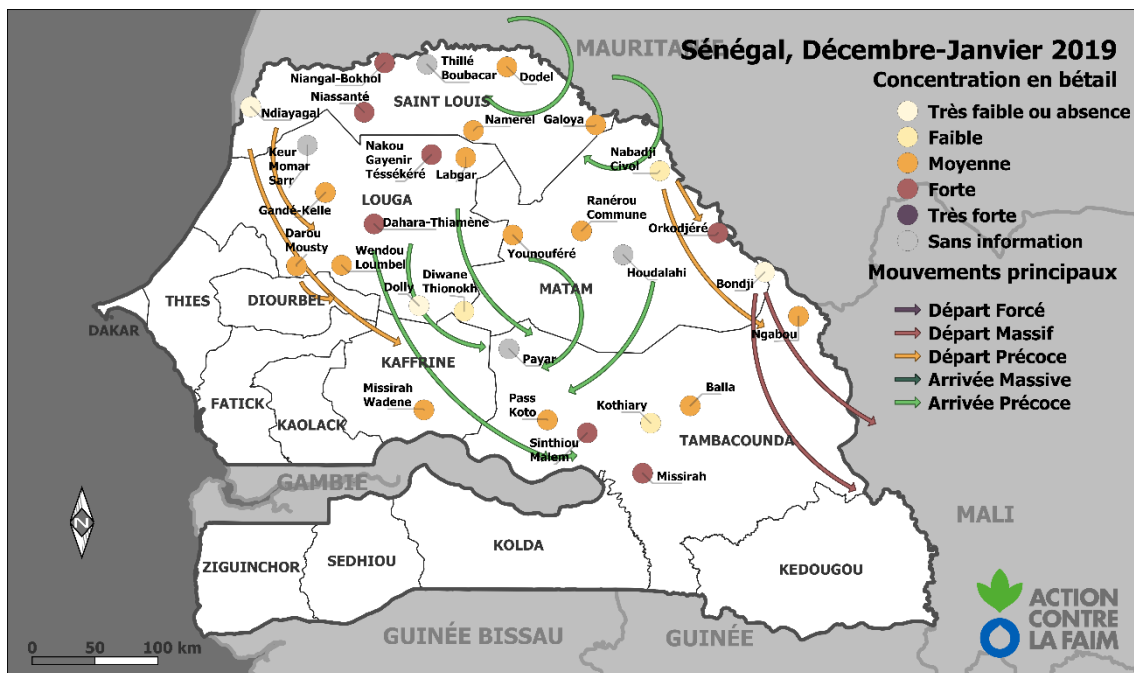
Sur la période décembre-janvier, il est observé une diminution de la concentration du bétail dans les régions de Saint-Louis, Matam, Louga et Tambacounda par rapport à la période d'octobre-novembre (Figure 5). La concentration du bétail est globalement moyenne à l'échelle de la zone agropastorale. Seuls quelques sites présentent une forte concentration, notamment Niangal-Bokhol et Niassanté dans la région de Saint-Louis, Orkodjéré dans la région de Matam, Dahara Thiamène dans la région de Louga et Sinthiou Malem dans la région de Kaffrine.

On note également un démarrage global des mouvements descendants des transhumants vers les zones de repli des régions de Kaffrine et de Tambacounda en provenance des régions de Louga et de Matam.

Des départs précoces sont signalés dans le site de Bokhol pour un transit à Darou Mousty avant de rejoindre la région de Kaffrine.

Des arrivées précoces de troupeaux mauritaniens surtout constitués de bovins sont signalées dans les sites de Dodel et Galoya dans la région de Saint-Louis.

Des départs précoces sont également observés dans le département de Matam en direction de Bakel dans la région de Tambacounda où les troupeaux sont en progression vers la Falémé (zone frontalière de Tambacounda avec Kédougou et le Mali) pour ensuite rejoindre le Mali.



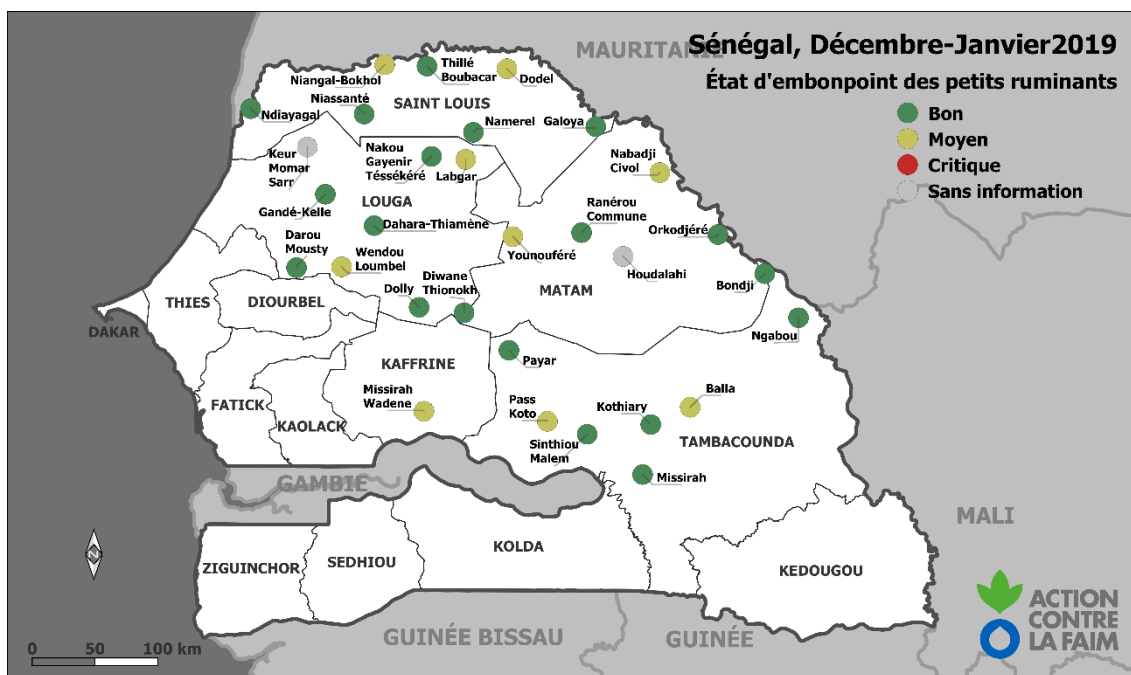
*Figure 5 - Concentration en bétail et mouvements enregistrés
en Décembre-Janvier 2019 sur le Sénégal*

Etat d’embonpoint et de santé des animaux

L’état d’embonpoint des petits ruminants est de manière générale bon sur la quasi-totalité des sites de surveillance pastorale (Figure 6). Aucun état critique n’a été signalé sur l’ensemble des sites. Cependant, on observe que le nombre de sites où l’état d’embonpoint des petits ruminants est moyen a considérablement augmenté par rapport à la période précédente (octobre-novembre).

L’état d’embonpoint des grands ruminants est majoritairement bon au niveau de la zone agrosylvopastorale (Figure 7). On observe la même propension notée au niveau des petits ruminants dans l’évolution des sites où l’état d’embonpoint des grands ruminants est moyen.

Ces observations notées au niveau des petits et grands ruminants marquent un signal d’une dégradation qui pourrait être précoce sur une grande partie de la zone agropastorale du Ferlo.



*Figure 6- Etat d’embonpoint des petits ruminants
enregistré en Décembre-Janvier 2019 sur le Sénégal*

BULLETIN DE SURVEILLANCE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU SENEGAL N°4-
FEVRIER 2019

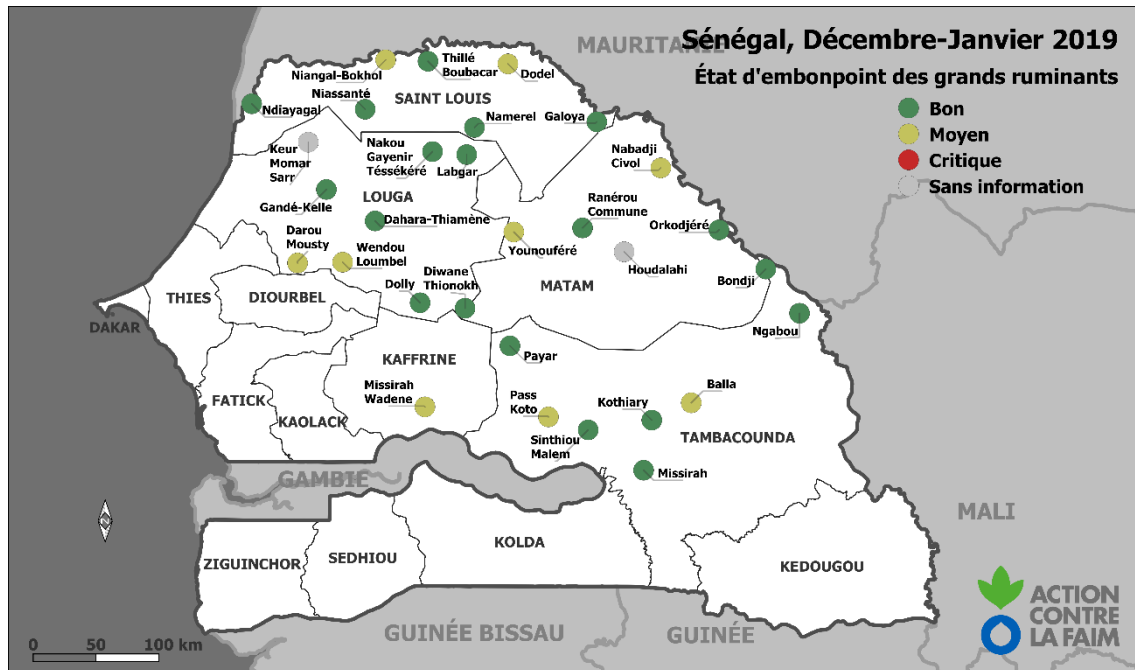


Figure 7- Etat d'embonpoint des grands ruminants enregistré en Décembre-Janvier 2019 sur le Sénégal

Les maladies restent toujours la principale cause de mortalité dans le site de Ranérou commune (Matam) (Figure 8). Cette mortalité serait liée à des cas de peste observée au niveau des petits ruminants. Une mortalité également liée à la toxémie a été signalé dans le site de Missirah au niveau de la région de Tambacounda.

BULLETIN DE SURVEILLANCE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU SENEGAL N°4-
FEVRIER 2019

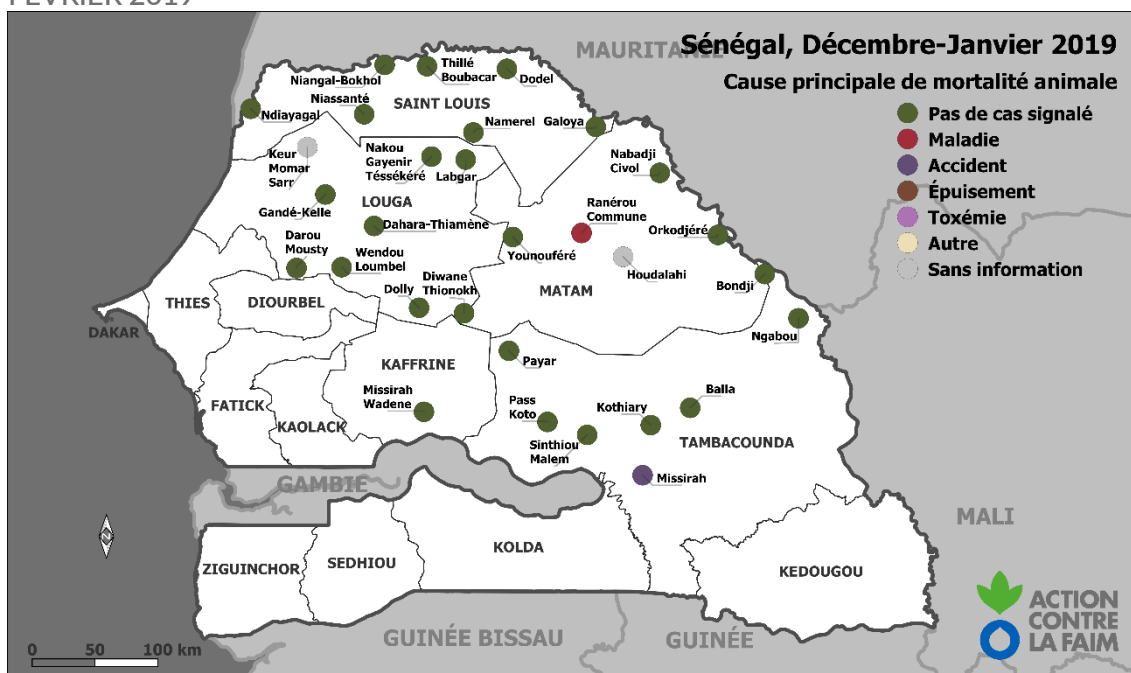


Figure 8- Cause principale de mortalité enregistrée en Décembre-Janvier 2019 sur le Sénégal

Feux de brousse

Des cas de feux de brousse sont observés sur une grande partie de la zone agrosylvopastorale du Ferlo, notamment dans les régions de Tambacounda, Saint-louis et Kaffrine. Un cas feu brousse de très grande taille a été observé dans le site d'accueil de Missiah wadène dans la région de Kaffrine. Les sites de Balla, Kothiary, Missirah et Payar ont subi des feux de brousse de grande Taille. Cette situation reste préoccupante au niveau de ces sites de repli du bétail. L'impact des feux de brousse va entraîner une diminution précoce des ressources de pâturage.

BULLETIN DE SURVEILLANCE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU SENEGAL N°4-
FEVRIER 2019

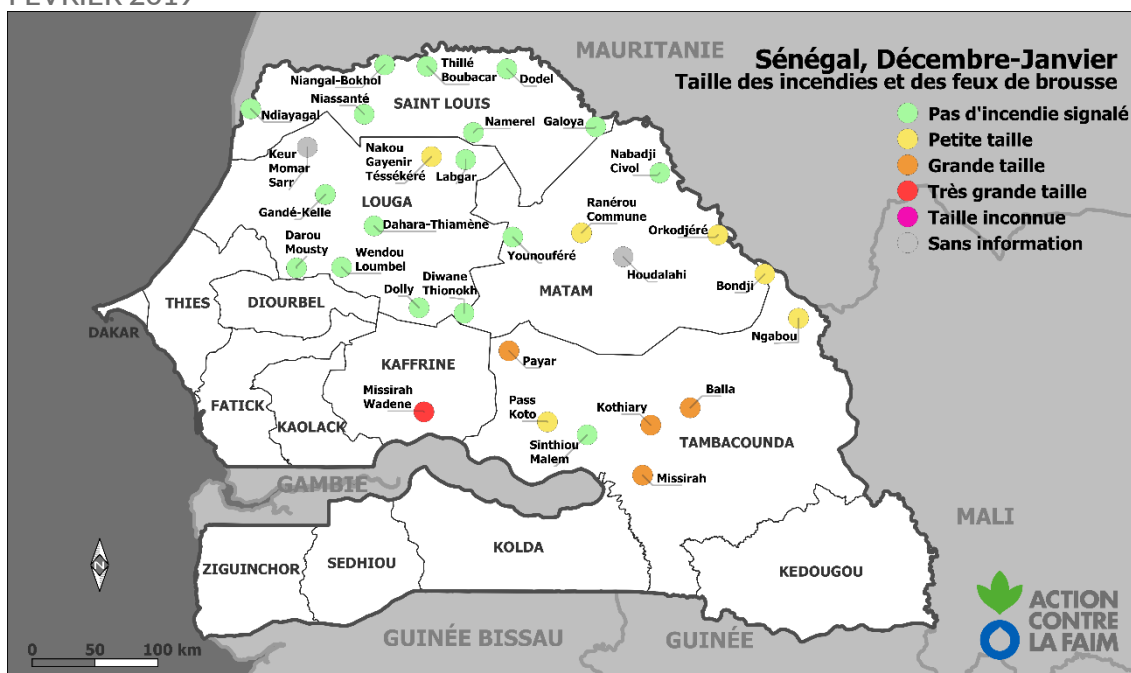


Figure 09 – Taille des incendies en Décembre-Janvier 2019 sur le Sénégal

Prix de marché

On note toujours au niveau de la zone agrosylvopastorale une légère augmentation du prix moyen des caprins mâles et femelles avec une variation respective de 2,5 % et 3,7% par rapport à la période de d'octobre-novembre (Tableau 1). La moyenne des prix relevée sur la période décembre-janvier est de 28 757 FCFA pour les caprins mâles et 25 190 FCFA pour les femelles.

Pour les ovins, on observe une légère hausse des prix par rapport à la période d'octobre-novembre. Avec des variations de -4,94% pour les mâles et -16,45% pour les femelles durant la période octobre-novembre, on passe à des variations respectives de 2,6% et 1%. Les moyennes enregistrées sont de 56 810 FCFA pour les individus mâles et 38 485 FCFA pour les femelles sur la période d'octobre-novembre.

Concernant les bovins, on note une légère baisse des prix par rapport à la période précédente. Les variations de prix sont de 1,2 % pour les individus mâles et 2 % pour les femelles par contre elles étaient respectivement de 8 % et 4% pour les individus mâles et femelles à la période d'octobre-novembre. Les moyennes de prix sont de 246 817 FCFA pour les individus mâles et 178 170 FCFA pour les femelles.

Les termes d'échange bovin mâle contre mil semblent toujours favorables aux éleveurs dans les tous les sites des régions de Kaffrine, Louga et Tambacounda à l'exception de Bondji où un bœuf s'échange contre au plus une demi tonne de mil.

BULLETIN DE SURVEILLANCE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU SENEGAL N°4-
FEVRIER 2019

Les termes d'échange bovin mâle contre riz paraissent également favorables aux éleveurs au niveau des sites des régions de Matam et Saint-Louis à l'exception une fois de plus de Ndiayagal Diama.

Le riz ordinaire a subi une légère hausse sur la période décembre-janvier avec une variation de 2,82 %. Le prix moyen du riz ordinaire est de 293 FCFA sur la période décembre-janvier contre 274 FCFA sur la période d'octobre-novembre.

Concernant le mil, on note continuellement une baisse légèrement importante du prix avec une variation de -2% par rapport à la période octobre-novembre. Le prix moyen est de 237 FCFA sur la période Décembre-Janvier.

L'aliment pour bétail garde la même tendance à la baisse avec une variation de -2,35% par rapport à octobre-novembre sur la quasi-totalité de la zone agrosylvopastorale, avec un prix moyen de 238FCFA presque égale à celui du mil et toujours très largement supérieur à celui subventionné par l'Etat à 130 FCFA par kg d'aliment.

BULLETIN DE SURVEILLANCE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU SENEGAL N°4-
FEVRIER 2019

Région	Département	Zone	Caprin Mâle	Caprin Fem.	Ovin Mâle	Ovin Fem.	Bovin Mâle	Bovin Fem.	Riz		Alim. Bétail 1kg	TDE Bovin Mâle / Mil	TDE Bovin Mâle /riz
									1kg	1kg			
Kaffrine	Koungheul	Missirah Wadene	32583	31000	88916	69500	288116	235416	275	166	235	1736	
Louga	Kébémér	Darou Mousty	30000	20277	71000	40555	211111	150000	300	194	152	1088	
	Linguère	Wendou Loumbel	29000	24100	64000	34000	500000	300000	300	195	211	2564	
		Labgar	25937	27222	46500	28088	321250	211111	300	250	200	1285	
		Nakou Gayenir Téssékéré	22200	29722	70000	37222	400000	201555	300	225	250	1778	
		Diwane Thionokh	26500	22071	32248	26857	277142	207785	300	166	200	1670	
		Dahara- Thiamène	28750	31450	51000	32500	202777	146666	266	208	200	974,9	
		Dolly	22083	21500	31000	23900	202222	163333	300	252	233	802,5	
Louga	Gandé	30875	30125	66250	52000	290625	301875	300	225	250	1292		
Matam	Kanel	Orkodjéré	30000	25000	50000	31000	200000	133333	300	300	211		666,7
	Matam	Nabadji Civol	30625	22500	88571	49285	250000	175000	250	250	250		1000
	Ranerou	Younouféré	29000	21600	55000	39000	250000	196000	300	250	250		833,3
		Ranérou Commune	36111	20000	70000	35000	230000	161660	300	200	250		766,7
Saint -Louis	Dagana	Niagal-Bokhol	30500	22900	70000	43888	121000	85000	350	350	375		345,7
		Ndiayagal (Diana)	25000	28750	44375	34375	146875	120650	300	293	256		489,6
		Niassanté	30444	22388	67777	42666	264444	167555	300	250	205		881,5
		Namerel	27555	23111	43322	36111	176666	151111	257	226	215		687,4
		Galoya	23833	26666	37000	40625	303571	341875	275	300	286		1104
		Thillé Boubacar	30000	33888	76666	46875	352777	150000	266	327	250		1326
		Dodel	26714	18428	37857	29214	152428	128500	275	279	221		554,3
Tambacounda	Bakel	Ngabou	23888	16944	34444	21844	150000	116666	300	144	117	1042	
		Bondji	24777	27944	33611	30888	111111	132777	300	250	250	444,4	
	Goudiry	Kothiary	30625	21250	41875	28125	165625	137500	300	250	281	662,5	
		Sinthiou Malem	39375	28555	75833	63888	349444	241645	297	179	266	1952	
	Koumpentoum	Payar	34000	28555	46500	37875	158125	141750	265	153	250	1033	
		Pass Koto	17777	14777	40000	30555	182000	111111	283	200	260	910	
	Tambacounda	Balla	35555	31111	94444	43750	328571	167777	300	255	300	1289	
		Missirah	31500	33500	62500	48000	325000	211111	363	300	257	1083	

Tableau 1 - Prix en FCFA de marché et termes d'échange TDE
relevés en Décembre -Janvier 2019 sur le Sénégal

BULLETIN DE SURVEILLANCE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU SENEGAL N°4-
FEVRIER 2019

Recommandations

- Appui en santé animale et en couverture vaccinale minimale, et déparasitage des animaux ;
- Augmentation de la surveillance médicale du bétail ;
- Accroître le contrôle sanitaire au niveau des zones de pénétration des troupeaux provenant de la Mauritanie ;
- Accentuer la sensibilisation et la lutte contre les feux de brousse au niveau des sites de repli ;
- Veiller au bon fonctionnement des forages pastoraux ;
- Concertation pour l'amélioration de la mobilité des troupeaux ;
- Préparer la période de soudure pastorale notamment le stockage en aliments de bétail dans les zones de repli ;
- Poursuite de la surveillance pastorale.

Information et contacts

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- NDIAYE Bamba (Sénégal) – bndiaye@sn.acfspain.org
- ORENSTEIN Alex (Sénégal) – aorenstein@wa.acfspain.org